



Nombre de conseillers	55
En exercice	55
Présents	59
Votants par procuration	5
Absents	17
Total des votes	54

5.3

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril, à 18h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 8 avril 2026 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Mme Carole DE ANDRES

**ÉLUS PRÉSENTS :**

Mme DE ANDRES, M. GIRARD, M. BOUCHER, M. SCHLOSSER, Mme KERAUDRAN, M. LEROY, M. BOUET, Mme HURAY, M. LÉBOUCHER, M. BONVOISIN, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. FLAMBARD, M. MARIE, Mme QUERUEL, M. DARMOIS, Mme DUTILLOY, M. RUEL, Mme GAUTIER, M. CANTELOUP, Mme TEMAGOULT, M. BURET, Mme MOUCHEL, M. TIMON, Mme MANSOIS, M. GENEY, Mme DAVY-COCHIN, M. CHEVREAU, Mme MONLON, M. AUBE, Mme ARSON, Mme OOSTERLINCK, M. VALLEE, M. MORDANT, Mme BOQUET, M. ROBILLOT, M. GREAUME, Mme BREHIER, M. DEZELLUS, M. BARILLE, M. SENINCK, M. VETEL, M. CHARPENTIER, M. SIMON, Mme MONTIER, M. MARICOT, Mme BOURNISIEU, M. HERVIEU, Mme VIEVILLE, M. BISSON, M. BOGDANSKI, M. VAST, M. FOU COURT, M. LEROUX, M. RABEL, Mme DUHAMEL, Mme GLEMOT, Mme MARIE

**ÉLUS REPRÉSENTÉS PAR UN POUVOIR :**

MME DA SIVLA A M. LEROUX, M. TIHY A MME DUHAMEL, MME QUERUEL A M.MARIE , M. MAUVIEUX A MME ARSON, M. DROUET A MME VIEVILLE

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** M. HERVIEU

**N°DEL\_0055\_2026 Désignation de représentants au Syndicat Mixte de la Basse Vallée de la Risle - SMBVR**

Le syndicat mixte de la Basse Vallée de la Risle exerce des compétences en matière de gestion des milieux aquatiques, de prévention des inondations et de valorisation du territoire.

Conformément aux statuts des syndicats, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale membres doivent désigner leurs représentants appelés à siéger au sein du comité syndical.

Au sein de la Communauté de Communes de Pont-Audemer val de Risle, onze communes (Appeville Annebault, Authou, Condé sur Risle, Corneville sur Risle, Glos sur Risle, Freneuse sur Risle, Manneville sur Risle, Montfort sur Risle, Pont-Audemer, Pont-Authou et Saint Philbert sur Risle) sont concernées par le périmètre du syndicat mixte de la Basse Vallée de la Risle. Il convient donc de procéder à la désignation des délégués titulaires (et suppléants, le cas échéant) appelés à représenter l'établissement au sein de ce syndicat, en veillant à assurer une représentation des communes concernées.

*Aussi et au regard de ce qui précède,*

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5711-1 et suivants relatifs aux syndicats mixtes ;

**VU** les articles L.5211-7 et L.5211-8 du Code général des collectivités territoriales relatifs à la désignation des délégués des EPCI ;

**VU** les statuts du syndicat mixte de la Basse Vallée de la Risle ;

**VU** les statuts de la Communauté de Commune Pont-Audemer Val de Risle,

**CONSIDÉRANT** que la Communauté de Commune de Pont-Audemer Val de Risle est membre du syndicat mixte de la Basse Vallée de la Risle ;

**CONSIDÉRANT** que les statuts du syndicat prévoient les modalités de représentation des membres au sein du comité syndical ;

**CONSIDÉRANT** que onze communes du territoire communautaire sont incluses dans le périmètre du syndicat ;

**CONSIDÉRANT** qu'il appartient au Conseil communautaire de désigner les délégués appelés à siéger au sein du comité syndical à savoir deux titulaires et deux suppléants par communes adhérentes ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'assurer une représentation équilibrée des communes concernées ;

*Le Conseil Communautaire décide,  
 Après en avoir délibéré  
 A l'unanimité,*

- **DE DESIGNER** les représentants de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle au sein du comité syndical du syndicat mixte de la Basse Vallée de la Risle comme suit :

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Apeville Annebault	Carole DE ANDRES	Sylvie LE BELLEGUY
	Michel RABEL	Nicolas BERTEAUX
Authou	Michel CHAPELLE	Agnès CHIRET
	Bastien DEVILLEE	Bruno LECHAPTOIS
Condé sur Risle	Franck GAUTIER	Dominique LEROY
	Elian REBOURG	Emmanuel LANGLOIS
Corneville sur Risle	Francis COUREL	Léonard JARZEBOWSI
	Sylvie BOUCHER	Loreena AUBREE
Freneuse sur Risle	Patrice BONVOISIN	Lou KAROUI
	Bernard GRARD	Claude HEBERT
Glos sur Risle	André TIHY	Pascal BIHEL
	Claire WILLIOT	Sébastien DAVALLAN
Manneville sur Risle	Isabelle DUONG	Bertrand MAROUSEZ
	Denis LAMY	Kenny ROJAS
Montfort sur Risle	Morgan FLAMBARD	Christopher HERICHER
	Olivier HAMON	Jean Christophe BISSON

Envoyé en préfecture le 16/04/2026

Reçu en préfecture le 16/04/2026

Publié le 16/04/2026

ID : 027-200065787-20260414-DEL\_0055\_2026-DE



Pont-Audemer	Patrice AUVRAY	Florence MOUCHEL
	Christophe CANTELOUP	Clément NIEL
Pont-Authou	Franck VALLEE	Céline LEBLANC-LANDRIN
	Christophe TOUSSAINT	Régine LANDA
Saint Philbert sur Risle	Francis COUREL	Christophe BINY
	Romain DROUET	Séverine BEAUMESNIL

Pont-Audemer, le 14 avril 2026  
la Présidente  
qui certifie que la présente délibération a été  
adressée à la Préfecture de l'Eure

  
Carole DE ANDRES

